INTERREGION BRETAGNE - NORMANDIE





BULLETIN HIVERNAL SAISON 2020

SOMMAIRE

Coordonnées utiles	Page 3
Règlement spécifique à l'interrégion	Page 5
Calendrier interrégional	Page 7
Meeting Pré France d'épreuves combinées et Marche	Page 8
Meeting Pré France individuels	Page 11
Match InterLigues Minimes	Page 16
Cross - Country	Page 17
Minima de participation	Page 21
Formulaire de Qualification Exceptionnelle $lac{1}{2}$ Finale cross	Page 22

Avis aux clubs

Ce bulletin est disponible en téléchargement au format PDF sur le site de l'interrégion : http://inter-bretagne-normandie.athle.com. Les feuilles d'inscription au format Word sont également disponibles sur le site pour les envois par mail.

Profitez de cette possibilité pour imprimer vos feuilles d'inscription au format A4 ou pour éditer des bulletins supplémentaires à diffuser auprès de vos licenciés.

LES COORDONNEES UTILES

Adresse générale pour les compétitions interrégionales

cso@bretagne-normandie.fr

Ligues

Ligue de Bretagne Ligue de Normandie

Maison Départementale des Sports Rue Maurice LEGAL 18 rue Pierre de COUBERTIN 14120 MONDEVILLE

22440 PLOUFRAGAN

Tel: 02 96 76 25 21 Tel: 02 31 50 08 59

Fax: 02 96 76 25 23

Mail: bretagneathletisme@gmail.comMail: normandie.athle@orange.frWeb: www.bretagneathletisme.comWeb: http://normandie.athle.fr

Présidents des CSO régionales

Bretagne

Alain TALARMIN 06 44 23 86 22

alaintalarmin@gmail.com

Normandie

André KERVEILLANT 06 85 31 92 29

kerveillant.andre@neuf.fr

Cadres techniques

Bretagne

Jonathan BALESTON-ROBINEAU 06 64 84 49 69

jonathan.baleston-robineau@athle.fr

Antoine GALOPIN 06 13 63 10 34

a-galopin@wanadoo.fr

Claire MALAQUIN 06 22 53 61 20

clairemalaquin@hotmail.com

Normandie

Wilfrid BOULINEAU 06 62 22 87 34

boulineau.w@wanadoo.fr

Pierre FRITEYRE 06 09 94 25 71

pierre.friteyre@athle.fr

Jérôme LUCOTTE 06 60 68 94 73 CMI Athlé 2028

jerome.lucotte@athle.fr

Fonctionnement dans les salles de Mondeville, Rennes et Val de Reuil

Avec les salles de MONDEVILLE, RENNES, SAINT-BRIEUC et VAL DE REUIL, nous avons dorénavant quatre outils intéressants pour notre interrégion. Il faut les respecter et les consignes sont les mêmes que les années précédentes :

- Des chaussures propres spécifiques pour la salle, y compris pour les jurys et accompagnateurs
- Des pointes de 6 mm maximum pour les chaussures de compétition.
- Si l'échauffement se fait à l'extérieur de la salle, le nettoyage des chaussures avant de rentrer est obligatoire.
- Sont admis dans cet anneau uniquement les athlètes et les jurys pendant les compétitions.
- En quittant les lieux de concours, merci de ramasser au maximum les stocks, bouteilles d'eau...

Chaque club doit laisser l'endroit propre, tel qu'il était à son arrivée

REGLEMENT INTERREGIONAL

Pour les compétitions interrégionales, le programme proposé est celui des championnats de France, pour chacune des catégories d'âge. Le règlement appliqué est le règlement fédéral, avec quelques adaptations propres à l'interrégion : en cas de litige, le règlement national sert de référence. Toutes les décisions prises par le conseil interrégional sont notées dans le compte rendu disponible auprès de vos clubs.

Pour permettre un bon déroulement des épreuves interrégionales, chaque club devra fournir des jurys en fonction du nombre d'athlètes inscrits (voir réglementation particulière pour chaque compétition). Les clubs ne présentant pas dès la composition du jury leur nombre d'officiels pourront, après décision du juge arbitre, voir leurs athlètes interdits de participation.

Meeting Pré France de Marche

Minima en page 21. L'athlète est inscrit dès sa réalisation (performance intégrée à SIFFA Performance au 06/01/2020). Les clubs seront avertis de la mise en ligne des qualifiés et devront confirmer les athlètes qui souhaitent participer avant 8H00 le vendredi 10 janvier 2020.

Meeting Pré France d'épreuves combinées

Pas de minima. La participation est ouverte aux CJES femmes et hommes. Les inscriptions se font auprès de cso@bretagne-normandie.fr avant 12H00 le lundi 6 janvier 2020, à l'aide du formulaire de la page 8.

Les confirmations de participation se font 1 heure avant le début de la 1ère épreuve.

Chaque club doit fournir 1 jury par tranche de 3 athlètes participants dans la limite de 4 jurys par club : 1 à 3 athlètes : 1 jury, 4 à 6 athlètes : 2, 7 à 9 athlètes : 3, plus de 9 athlètes : 4 jurys.

Meeting Pré France individuels

Minima en page 21. L'athlète est inscrit dès sa réalisation (performance intégrée à SIFFA Performance au 03/02/2020). Les clubs seront avertis de la mise en ligne des qualifiés et devront confirmer les athlètes qui souhaitent participer avant 8H00 le vendredi 7 février 2020.

Il n'y aura pas de repêchage pour des performances hivernales inférieures au minima proposé. Les seuls repêchages envisageables concernent les courses sur l'anneau, les athlètes n'ayant pas tous la possibilité d'accéder facilement à un anneau pour réaliser des performances. Ces repêchages sur les performances estivales 2019 doivent être adressés à cso@bretagne-normandie.fr à l'aide du formulaire de la page 11.

En application des directives fédérales, les athlètes cadets ne peuvent pas participer aux courses supérieures au 200m; les athlètes juniors aux courses supérieures au 800m.

Les athlètes hors interrégion qui souhaitent faire une demande d'inscription pour ce meeting Pré France doivent également utiliser le formulaire de la page 12.

La participation est ouverte aux CJESMa femmes et hommes. Les confirmations de participation se font l'horaire prévu pour l'épreuve, sans tenir compte d'un retard éventuel de la compétition.

Chaque club doit fournir des jurys selon le quota suivant :

• 1 athlète : pas de jury obligatoire mais une aide sera appréciée

2 à 10 athlètes : 1 jury
11 à 20 athlètes : 2 jurys
Plus de 20 athlètes : 3 jurys

Pour que la compétition soit organisée correctement il est indispensable que ce quota de jurys soit respecté pour chaque journée de compétition.

La liste des officiels avec les postes souhaités doit être envoyée à André KERVEILLANT pour le mercredi 5 février 2020 à 22H00 à l'adresse kerveillant.andre@neuf.fr.

Les inscriptions pour le relais 4x200m cadets - cadettes et juniors doivent être faites auprès de cso@bretagne-normandie.fr en utilisant le formulaire de la page 12. Pour des raisons d'organisation, merci de donner la composition prévue de votre relais... les modifications éventuelles et les confirmations se feront sur place le jour de la compétition.

Demi-finale des championnats de France de Cross

La qualification se fait sur les championnats régionaux de cross en fonction des quotas précisés en page 17. Lorsqu'un club au moins 4 athlètes qualifiés à titre individuel dans une catégorie (et respectant la limitation du nombre nombres de mutés ou d'étrangers et sous réserve de ne pas avoir été qualifié à titre exceptionnel) la qualification à titre individuel est transformée en qualification par équipe, mais sans possibilité de modifier et de compléter l'équipe avec d'autres athlètes. Il est rappelé aux clubs que l'inscription d'une équipe 2 n'est pas possible.

Sur le même principe que pour les championnats de France de cross, les confirmations de participations se feront via le site internet de l'interrégion (http://inter-bretagne-normandie.athle.com). De manière à uniformiser le mode d'engagement pour le maximum de compétitions interrégionales les clubs devront impérativement confirmer les engagements pour cette compétition.

Les qualifications exceptionnelles sont gérées par les CSO régionales, en liaison avec les CTS.

Dans le cadre de la demi-finale des championnats de France de cross une compétition intercomités pour les minimes est mise en place. Chaque comité a la possibilité d'inscrire 15 minimes garçons et 15 minimes filles. Le classement s'effectuera sur les 6 premiers arrivants de chaque comité.

CALENDRIER INTERREGIONAL - HIVER 2019

Dates	Compétition	Lieu	Remarques
11 janvier 2020	Meeting Pré France de Marche	Rennes	Minima en page 18 Pré-inscription automatique dès réalisation du minima lors de la saison en salle 2019-2020 - Performance validée au 07/01/2020 Confirmation d'engagements à faire via le site interrégional avant 8H00 le vendredi 10 janvier 2020. Confirmation sur place - 1H avant le début de la 1e épreuve
11 et 12 janvier 2020	Meeting Pré France Epreuves combinées	Rennes	Sans minima Inscription auprès de <u>cso@bretagne-normandie.fr</u> avant 12H00 le lundi 6 janvier 2020. Confirmation sur place - 1H avant le début de la 1 ^{ère} épreuve
8 et 9 février 2020	Meeting Pré France Individuel	Val de Reuil	Minima en page 18 Pré-inscription automatique dès réalisation du minima lors de la saison en salle 2019-2020 - Performance validée au 03/02/2020 Confirmation d'engagements à faire via le site interrégional avant 8H00 le vendredi 7 février 2020. Confirmation sur place - 1H avant l'horaire prévu pour l'épreuve (sans tenir compte d'un retard éventuel) Relais 4*200m: inscription avant 12H00 le lundi 03/02/2020.
16 février 2020	Demi-finale des championnats de France de cross	Carnac	Qualification sur les championnats régionaux en fonction des quotas précisés en page 17

22 mars2020	Match Inter igues Minimes Epreuves Combinées et Individuel		Sans minima, les Ligues transmettront leurs Inscriptions auprès de cso@bretagne-normandie.fr avant 12H00 le lundi 16 mars 2020. Horaires page 16
-------------	--	--	---

MEETING PRE FRANCE D'EPREUVES COMBINEES

11 ET 12 JANVIER 2020 - RENNES

FICHE D'INSCRIPTION

A faire parvenir à cso@bretagne-normandie.fr avant 12H00 le 6 janvier 2020.

CLUB:

Danasana à cont						
NOM:	acter en cas de problème Prénom :			Téléphone	a •	
11011.	T Tellotti.			тегерноги	.	
N° de licence	NOM Prénom	Cat	Sexe	Performa	ance	Date
	OFFICIELS					
N° de licence	NOM Prénom		Form	ation	Cat	souhaitée

MEETING PRE FRANCE D'EPREUVES COMBINEES ET MARCHE

RENNES - 11 ET 12 JANVIER 2020

	1			I
Epreuves de Marche		CAM	JUM - ESM	SEM
	12:00		omposition des jurys	T
	13 :00	60m		
	13 :15			
	13 :30			
	13 :45	Longueur A	60m	
	14 :00			
	14 :15			
Mise en place du jury Marche	14 :30			60m
	14 :45		Longueur B	
3000m Marche Femmes (2 courses)	15 :00			
	15 :15	Poids		
	15 :30			Longueur
Puis 5000m Marche Hommes (2 courses)	15 :45			
	16 :00			
	16 :15		Poids	
	16 :30	Perche A et B		
	16 :45			
Fin des épreuves de Marche	17 :00			
	17 :15			Poids
	17 :30		Hauteur A	
	17 :45			
	18 :00			
	18 :15			Hauteur
	18 :30			
	18 :45			
	19 :00			
	19 :15			

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre de participants. Confirmation obligatoire 1 heure avant le début de la première épreuve.

Longueur A : Sautoir le plus proche de l'anneau

Longueur B : Sautoir le plus proche de la ligne droite centrale

Hauteur A : Sautoir proche des aires de longueur Hauteur B : Sautoir proche de l'aire de poids Perche A : Sautoir le long de l'anneau

Perche B : Sautoir arrivée ligne droite

10

MEETING PRE FRANCE D'EPREUVES COMBINEES ET MARCHE

RENNES - 11 ET 12 JANVIER 2020

C1 =		FGE 6==	<u> </u>	6434	11154 ==54	SE: 1
CAF	JUF	ESF - SEF	0.70	CAM	JUM - ESM	SEM
C	Composition des jury	ys T	8:30		Composition des jurys	
			9:30	60mH		
			9:45		60mH JUM	
			9:55		60mH ESI	M - SEM
60mH			10:15			
	60mH	_	10:30			
		60mH	10 :45			
			11:00			
Hauteur B			11 :15	Hauteur A	Perche A	A et B
			11 :30			
			11 :45			
			12:00			
			12 :15			
			12:30			
			12 :45			
			13 :00			
Poids	Hauteur A		13 :15			
			13 :30	1000m		
			13 :45			
		Hauteur B	14 :00			
			14 :15			
			14 :30			
			14 :45			
			15 :00		1000m	
	Poids		15 :15			1000m
Longueur A			15 :30			
			15 :45			
			16 :00			
		Poids	16 :15			
	Longueur B		16 :30			
			16 :45			
800m			17 :00			
			17 :15			
		Longueur A	17 :30			
	800m		17 :45			
			18 :00			
			18 :15			
			18 :30			
		800m	18 :45			

8 et 9 FEVRIER 2020 - VAL DE REUIL

FICHE DE DEMANDE DE REPECHAGE et DEMANDES D'INSCRIPTION D'ATHLETES HORS INTERREGION

A faire parvenir à cso@bretagne-normandie.fr avant 12H00 le lundi 3 février 2020.

ATTENTION: SUITE A LA DECISION DU CONSEIL INTERREGIONAL D'OCTOBRE 2004, LES DEMANDES DE REPECHAGES A PARTIR DES PERFORMANCES ESTIVALES 2019 NE CONCERNENT QUE LES COURSES SUR L'ANNEAU.

CLUB:

Personne à contacter en cas de problème

NOM:	Prénom	:			Téléphone :	
N° de licence	NOM Prénom	Epreuve	Cat	Sexe	Performance	Date

8 et 9 FEVRIER 2020 - VAL DE REUIL

FICHE D'INSCRIPTION RELAIS 4*200M

A faire parvenir à cso@bretagne-normandie.fr avant 12H00 le lundi 3 février 2020.

CLUB:		Cod	e club :		
Catégorie :	□ CAF□ JUF	□ САМ	□JUM		
Personne à co	ontacter en cas de probl	ème			
NOM:		Prénom :		Téléphone :	
Composition					
Place	NOM		Prénom		N° licence
1º relayeur					
2º relayeur					
3º relayeur					
4º relayeur					

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons dès l'inscription la composition de votre relais. Les modifications éventuelles (changement de place et/ou de relayeur) et les confirmations se feront sur place le jour de la compétition.

8 FEVRIER 2020 - VAL DE REUIL

HORAIRES

COURSES	Horaire	Hauteur	Longueur	Perche	Triple saut	Poids
Mise en place du jury	12 h 45					
60 m Femmes 1ère course	13 h 15		JUM		CAF	CAM
60 m Hommes 1ère course	14 h 00	CAF		Hommes		
				Barre 3 m		
60 m Femmes 2 ^{ème} course	15 h 00		ESMaH			JUM
	15 h 30			Hommes	JUF	
60 m Hommes 2ème course	15 h 45			Barre 3.80 m		
60 m Femmes Finales	16 h 45					
60 m Hommes Finales	17 h O5	JESMaF				ESMaH
1500 m Femmes	17 h 30		CAM		ESMaF	
1500 m Hommes	17 h 40					
800 m Femmes	17 h 50					
800 m Hommes	18 h 10					
400 m Femmes	18 h 30					
400 m Hommes	18 h 50					
Relais 4 x 200m	19 h 20					

Remarque: Pour la Perche, le 1^{er} concours débutera à 14 h par une barre aux alentours de 3 m et le 2^{ème} débutera à 15 h 30 avec une première barre à 3.80 m.

La liste des officiels avec les postes souhaités doit être envoyée à André KERVEILLANT pour le mercredi 5 février 2020 à 22H00 à l'adresse <u>kerveillant.andre@neuf.fr</u>.

9 FEVRIER 2020 - VAL DE REUIL

HORAIRES

COURSES	Horaire	Hauteur	Longueur	Perche	Triple saut	Poids
Mise en place du jury	10 h 15					
200 m Femmes séries	10 h 45				JUM	JESMaF
	11 h 00	CAM	CAF	Femmes		
200 m Hommes séries	11 h 30			Barre 2 m		
60 haies CF l ^{ère} course	12 h 45				ESMaH	
60 haies JESF 1ère course	13 h 00					
60 haies CH 1ère course	13 h 15					
60 haies JH 1ère course	13 h 30			Femmes		
60 haies JESH 1ère course	13 h 45	JESMaH		Barre 2.80 m		CAF
	14 h 00		JESMaF			
60 haies CF 2ème course	14 h 15				CAM	
60 haies JESF 2ème course	14 h 30					
60 haies CH 2ème course	14 h 45					
60 haies JH 2ème course	15 h 00					
60 haies JESH 2ème course	15 h 15					
200 m Femmes Finales	15 h 45					
200 m Hommes Finales	16 h 15					
3000m Hommes	16 h 45					
3000m Femmes	17 h 00					

Remarque: Pour la Perche, le 1^{er} concours débutera à 11 h par une barre aux alentours de 2 m et le 2^{em} débutera à 13 h 30 avec une première barre à 2.80 m.

La liste des officiels avec les postes souhaités doit être envoyée à André KERVEILLANT pour le mercredi 5 février 2020 à 22H00 à l'adresse <u>kerveillant.andre@neuf.fr</u>.

Match Interligues Minimes VAL DE REUIL - Dimanche 22 Mars 2020

9 h 00 : pointage du jury 9 h 15 : réunion du jury

	Heures	Hauteur	Longueur	Triple saut	Perche	Poids
50 m haies MIM (EC)	10 h 00		MIF (EC) 2 sautoirs			MIM
50 m haies MIM	10 h 20				MIF	
	10 h 30	MIM (EC) 2 sautoirs				
50 m haies MIF	10 h 45					
50 m haies MIF (EC)	11 h 00		MIH	MIF		
	11 h 10					MIF
50 m MIM	11 h 45					
50 m MIF	12 h 00	MIF (EC) 2 sautoirs				
	12 h 15		MIF	MIM		
	12 h 30					MIM (EC)
	13 h 30	MIF MIM			MIM	MIF (EC)
	13 h 45		MIM (EC) 2 sautoirs			
3000m Marche MIM	14 h 00					
3000m Marche MIF	14 h 20					
1000m MIM (EC)	15 h 00					
1000m MIF (EC)	15 h 15					
Relais 4x1 tour MIM	15 h 40					
Relais 4x1 tour MIF	15 h 50					
Relais mixte d'ambiance	16 h 00					

Horaires des 1000m des Epreuves Combinées en fonction de l'avancement des concours

Le relais d'ambiance ne rentre pas dans le décompte des points.

DEMI - FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS

16 FEVRIER 2020 - CARNAC

TABLEAU RECAPITULATIF DES QUOTAS DE QUALIFICATION

Suite à la reforme territoriale et au regroupement des ligues de Basse et Haute-Normandie le conseil interrégional de mars 2016 a validé le changement dans le mode de calcul des quotas de qualification pour les individuels et les équipes.

Les quotas 2020 pour chaque course sont disponibles ci-dessous :

	CAM	CAF	JUM	JUF	ССМ	CCF	Elite M	Elite F	Master
NORMANDIE									
Quota Equipe	12	9	12	7	15	12	14	14	16
Quota Indiv.	51	50	57	46	41	41	47	71	53

BRETAGNE										
Quota Equipe	15	11	14	14	22	18	23	16	21	
Quota Indiv.	69	70	63	74	59	59	53	89	67	

Pour les deux courses Elite, les quotas indiqués concernent les qualifications des athlètes seniors et masters confondus. Les qualifications individuelles des espoirs sont calculées en dehors de ces quotas : tous les espoirs arrivants dans les 75% premiers pourcents de la course sont retenus.

Lorsqu'un club au moins 4 athlètes qualifiés à titre individuel dans une catégorie (et respectant la limitation du nombre nombres de mutés ou d'étrangers et sous réserve de ne pas avoir été qualifié à titre exceptionnel) la qualification à titre individuel est transformée en qualification par équipes, mais sans possibilité de modifier et de compléter l'équipe avec d'autres athlètes.

Il est rappelé qu'une seule équipe par club et par course pourra être qualifiée.

Confirmation de participation

Athlètes qualifiés à titre individuel: les athlètes seront pré-engagés pour la compétition et les clubs devront confirmer la participation de chaque athlète qualifié à titre individuel.

Equipes qualifiées : La composition d'équipe pour la demi-finale des Championnats de France sera à priori la même que celle des championnats régionaux mais il sera nécessaire de confirmer la participation de chaque membre de l'équipe.

En cas de modification dans la composition d'une équipe entre le championnat régional et la demi-finale, vous devrez modifier la composition de votre équipe via le site interrégional (http://inter-bretagne-normandie.athle.com). Comme prévu par le règlement, les changements sur place seront acceptés jusqu'à H - 30 min.

Contacts

Les informations pratiques (hébergements, restauration, implantation du parcours, remise des dossards...) seront disponibles sur le site internet de l'organisation.

DEMANDES DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Toutes les demandes de qualification exceptionnelle doivent impérativement être déposées au plus tard le soir des championnats régionaux de cross auprès du représentant de chaque CSO régionale. Toute demande reçue après ce délai ne sera pas prise en compte.

Suite à la décision du conseil interrégional et de manière à limiter les sollicitations inappropriées toutes les demandes de qualification exceptionnelle doivent impérativement être accompagnées d'un chèque de caution de 30€ à l'ordre de la ligue d'accueil de la compétition (ligue de Bretagne d'Athlétisme) pour l'année 2020. Le formulaire de demande est disponible en page 22.

Le chèque de caution sera rendu au club si l'athlète obtient sa qualification individuelle pour les Championnats de France. En cas de non qualification aux Championnats de France ou de refus de la demande de qualification exceptionnelle le chèque sera encaissé.

INTERCOMITES MINIMES

Une compétition Intercomités sera mise en place dans le cadre de la demi-finale des championnats de France de cross.

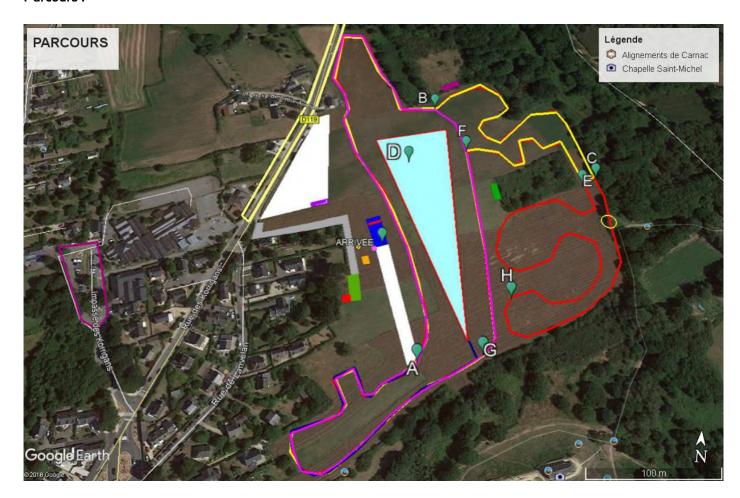
Chaque comité a la possibilité d'inscrire 15 minimes garçons et 15 minimes filles pour cette compétition. Le classement sera effectué sur les 6 premiers athlètes de chaque comité.

Les inscriptions des minimes sont à la charge des comités départementaux qui sont également libres de sélectionner les athlètes comme ils l'entendent. Les inscriptions devront être adressées à la personne responsable en utilisant le fichier qui sera envoyé directement à chaque comité.

Horaires et Boucles :

HORAIRES	CATEGORIES	PARCOURS	DISTANCES
11H00	MASTER M	DGA+ 2PB + 1MB + 2GB+ ARR	9567m
11H55	CADETTES	DGA+ 2MB + ARR	4094m
12H2O	CADETS	DGA + 1PB + 2MB + ARR	5310m
12H5O	JUNIORS F	DGA + 2PB + 1MB + ARR	4813m
13H2O	INTER COMITES MINIMES F	DGA + 1PB + 1MB + ARR	3597m
13H45	INTER COMITES MINIMES M	DGA + 1PB + 1GB + ARR	4261m
14H10	CROSS COURT F	DGA + 1PB + 1GB + ARR	4261m
14H3O	CROSS COURT M	DGA + 1PB + 1GB + ARR	4261m
14H5O	JUNIORS M	DGA + 2PB + 2MB+ ARR	6526m
15H25	ELITES F (ES-SE- MO)	DGA + 2PB + 2GB + ARR	7854m
16H15	ELITES M (ES-SE-MO)	DGA+ 2PB + 1MB + 2GB+ ARR	9567m

Parcours:



ZONE DGA: 558m ZONE ARRIVEE: 110m

PB: 1216m MB: 1713m GB: 2377m

CROSS COUNTRY SAISON 2019/2020 NOMBRE D'EQUIPES QUALIFIEES PAR DEMI-FINALE AUX CHAMPIONNATS DE France

HOMMES					DEMI FINALES	FEMMES			
MA	ELITE	CC	JU	CA	DEMITINALES	ELITE	CC	JU	CA
6	5	4	2	4	BRETAGNE NORMANDIE	5	3	4	6

NOMBRE D'INDIVIDUELS QUALIFIES PAR DEMI-FINALE AUX CHAMPIONNATS DE France

	HOMMES						FEMMES					
МА	SE - MO	СС	ES	JU	CA	DEMI FINALES	MA	SE - MO	СС	ES	JU	CA
50	22	18	13	27	28	BRETAGNE NORMANDIE	11	27	20	12	22	46

MINIMA DE PARTICIPATION AUX MEETINGS PRE - FRANCE

		HOMMES			Epreuves -	FEMMES					
Cadets	Juniors	Espoirs	Seniors	Masters		Cadets	Juniors	Espoirs	Seniors	Masters	
7"70	7"60	7″50	7"40	7"60	60m	8″60	8″60	8″60	8″60	8″60	
25"00	24"50	24"00	24"00	24″50	200m	28″50	28"50	28″30	28"30	28″50	
Х	56"00	55"00	54"00	56"00	400m	Х	70"00	68"00	66"00	70"00	
Х	2'08"00	2'07"00	2'06"00	2'08"00	800m	Х	2'45"00	2'40"00	2'35"00	2'45"00	
Х	Х	Inscription	4'20"00	4'20"00	1500m	Х	Х	Inscription	5'20"00	5'20"00	
Х	Х	avec les minima SE	9'30"00	9'30"00	3000m	Х	Х	avec les minima SE	12'00"00	12'00"00	
9"60	9"80	9"50	9"40	9″80	60mH	10″50	10″90	10"70	10"70	10″90	
1m75	1m75	1m75	1m80	1m75	Hauteur	1m45	1m45	1m45	1m45	1m45	
3m40	3m60	3m80	4m20	3m60	Perche	2m60	2m70	2m70	2m80	2m70	
5m80	6m00	6m20	6m50	6m00	Longueur	4m70	4m70	4m70	4m70	4m70	
12m00	12m00	12m00	12m00	12m00	Triple saut	9m50	9m50	9m60	9m80	9m50	
11m00	10m50	10m50	11m00	10m50	Poids	9m50	8m80	9m00	9m20	8m80	
	Pas de minima					Pas de minima					
29'00"00	28'00"00	27'00"00	27'00"00	28'00"00	Marche	20'00"00	19'30"00	19'00"00	19'00"00	19'30"00	

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE DEMI-FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS CARNAC - 16 FEVRIER 2020

Cette demande est à déposer auprès du représentant de la CSO régionale au plus tard le soir des championnats régionaux de cross.

Elle sera étudiée durant la semaine qui suit les championnats régionaux de cross par les Présidents de CSO régionales.

Il est rappelé aux clubs que les demandes de qualification exceptionnelle ne servent pas à repêcher des athlètes absents sans raison valable ou n'ayant pu obtenir leur qualification sur le terrain le jour des championnats régionaux. Les demandes de qualification exceptionnelles seront étudiées sur la base des résultats sportifs de la saison en cours pour des athlètes ayant déjà participé aux Championnats de France lors des années précédentes.

Suite à la décision du conseil interrégional, toutes les demandes de qualifications exceptionnelles doivent impérativement être accompagnées d'un chèque de caution de 30€ à l'ordre de la ligue d'accueil de la compétition (ligue de Bretagne d'Athlétisme) pour 2020. (Impérativement 1 chèque par demande)

CLUB:

Code club

Nom du responsable:

N° de téléphone:

ATHLETE:

Nom et Prénom de l'athlète

Catégorie

Cross court

N° licence

Motif ayant entraîné la demande de QE:

Résultats 2018-2019:

Classement France FFA 2018 et 2019: